

Acteur PRAP PE*

Maintien et actualisation des compétences (MAC)

* Prévention des risques liés à l'activité physique secteur petite enfance

Objectifs de la formation

Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur PRAP en contribuant à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles et humaines, en maîtrisant les risques sur lesquels il a possibilité d'agir selon le document de référence INRS « Version 7 - 09/2018 ».



Durée :

1 jour de formation
(7 heures)

Effectif :

De 4 à 10 participants

Horaires :

8h-12h
et 13h-16H

Lieu :

Dans nos locaux pour
une formation inter
entreprise
Dans vos locaux pour
une session intra
entreprise

Contact :

Guillaume DERULLE
0696 710 367
www.ergodom.fr

PUBLIC

Tout personnels
d'entreprises,
d'associations ou de
structures publiques

PRE REQUIS

Avoir le certificat
acteur PRAP IBC

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Evaluation continue
certificative. A l'issue
de cette évaluation, un
certificat de acteur
prévention sera délivré
au candidat qui a
participé à l'ensemble
de la formation et fait
l'objet d'une évaluation
favorable.

Valable 24 mois.

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques sous forme d'exposés suivis
d'échange

Mises en situations pédagogiques

Etude de cas à partir des situations
professionnelles vécues

